

Snow
Neige

Raquettes
soleil

Spéléologie

VTT Poney

Canoe

Canyoning

Réserver leurs
Vacances
devient un Jeu
d'Enfant



Vacances Evasion en quelques mots



L'historique

- Une association créée en 1991, organisatrice de centres de vacances pour enfants et adolescents en France et à l'étranger, engagée fortement dans le secteur du plein air.
- Une inscription dans l'économie sociale et solidaire dans le mouvement d'Education Populaire permettant à des jeunes d'accéder à des responsabilités (parfois les premières) et de mettre en place des projets.

L'équipe

Des personnes au service d'un large projet de loisirs pour tous :

- 20 salariés permanents à votre disposition qui assurent les fonctions administratives, comptables et techniques.
- Une équipe d'animation de 99 salariés permanents qui interviennent dans les écoles, en accueils de loisirs et en séjours de vacances.
- Un conseil d'administration de 15 bénévoles en charge de la politique générale de l'Association.
- Une équipe de plus de 40 directeurs assurant les séjours de l'Association.

Des structures et des outils

- La gestion d'un chalet de 94 places sur Notre-Dame-du-Pré (73) et d'un gîte de 40 places sur Montoulieu (34).
- Des bus ou minibus pour assurer le transport.
- Deux bases de canoë sur l'Hérault.
- Une base de plein air sur St Bauzille de Putois pour l'encadrement des activités : canoë-kayak, escalade, via ferrata, kayak-polo, spéléologie, canyoning.
- Plusieurs centres de loisirs maternels et élémentaires : Mozart-Morisot, Goethe-Langevin, Anthonioz De Gaulle -Jaurès et Florian-Simon sur Montpellier, salle Dolto sur Jacou, école Cosso sur Vendargues...

Quelques chiffres

L'association en chiffres :

- 2700 jeunes accueillis en 2019 dans nos séjours de vacances :
- 30 000 journées-enfants
- 450 personnes recrutées en 2019
- Plus de 70 séjours de vacances.
- 6 centres "accueils de loisirs" à l'année :
- 1 200 enfants accueillis, 22 000 journées-enfants.

Un savoir-faire

- Un savoir-faire diversifié et complémentaire : centres de vacances, classes de découverte, animations, encadrement d'activités sportives, temps périscolaire, accueils de loisirs, gestion de structures (gîte, camping), formation.
- Une labellisation de nos séjours :
 - par l'UFCV, union française des centres de vacances à laquelle nous adhérons.
 - par VACAF, de nombreuses CAF nous attribuent des aides destinées aux familles.
- Agrément renouvelé Jeunesse Education Populaire (n° 3403 JEP 026).
- Agrément tourisme (AG 034090002).

La communication

- Un site internet : www.vaceva.com
- Des bureaux sur Montpellier Antigone où nous pouvons réaliser les inscriptions aux séjours de vacances ou en accueils de loisirs.
- Photos des participants de nos séjours en ligne au retour des séjours.
- Réseaux sociaux, actualités, événements, chaîne TV, ...



Noël
Hiver
Printemps

Les Petits 6/12 ans

- Ride'In Plagne** **NHP** 06
- La Plagne (73) - Séjour Ski/Snow - 9/11 ans
- Destination Flocon !!** **NHP** 07
- La Plagne (73) - Séjour Ski/Raquette - 6/11 ans
- Art's Academy** **N P** 08
- La Plagne (73) - Artistes en puissance - 6/12 ans
- Passeport pour la Neige** **H** 09
- Les Angles (66) - Jeux de neige - 6/11 ans
- Ski Passion** **NHP** 10
- Les Angles (66) - Séjour Ski - 6/11 ans
- Song & Dance** **P** 11
- Montoulieu (34) - Danse - 8/12 ans
- Activités Sportives à la Carte** **P** 12
- Montoulieu (34) - Multi-activités - 8/12 ans

Accueils de Loisirs 3/12 ans

Jacou/Montpellier/Vendargues

Journée et demi-journée - 3/6 ans et 6/12 ans

14

Noël
Hiver
Printemps

Les Pré Ados 12/14 ans

- Ride'In Plagne** **NHP** 06
- La Plagne (73) - Séjour Ski/Snow - 12/14 ans
- Art's Academy** **N P** 08
- La Plagne (73) - Artistes en puissance - 12/14 ans
- Passeport pour la Neige** **H** 09
- Les Angles (66) - Jeux de neige - 12/15 ans
- Ski Passion** **NHP** 10
- Les Angles (66) - Séjour Ski - 12/14 ans
- Song & Dance** **P** 11
- Montoulieu (34) - Danse - 13/17 ans
- Activités Sportives à la Carte** **P** 12
- Montoulieu (34) - Multi-activités - 13/17 ans

Noël
Hiver
Printemps

Les Ados 14/17 ans

- Ride'In Plagne** **NHP** 06
- La Plagne (73) - Séjour Ski/Snow - 15/17 ans
- Art's Academy** **N P** 08
- La Plagne (73) - Artistes en puissance - 14/17 ans
- Passeport pour la Neige** **H** 09
- Les Angles (66) - Jeux de neige - 12/15 ans
- Ski Passion** **NHP** 10
- Les Angles (66) - Séjour Ski - 15/17 ans
- Song & Dance** **P** 11
- Montoulieu (34) - Danse - 13/17 ans
- Activités Sportives à la Carte** **P** 12
- Montoulieu (34) - Multi-activités - 13/17 ans
- Eurotour - Europe - Voyage** **P** 13
- Europe - Voyage - 14/17 ans



www.vaceva.com



Retrouver l'intégralité
de ces rubriques et
davantage de conseils sur la page
Répons'Atout de notre site
www.vaceva.com

Quel séjour choisir ?



Votre enfant part en colo cet été ?
Associer votre enfant au choix nous paraît primordial. Nos séjours sont répertoriés selon trois rubriques.

Séjours étranger



Notre association fait le choix de proposer certains séjours à l'étranger. C'est l'occasion de faire l'apprentissage du voyage.

Les transports



Pour venir 3 solutions : mon enfant part en bus, mon enfant part en train ou j'amène mon enfant sur le lieu du centre. Nous assurons les transports internes.

L'équipe d'Animation



Le directeur est le pilote de cette équipe. Il est titulaire d'un BAFD ou d'un BPJEPS. Il peut être aidé, selon l'effectif du séjour, d'un ou plusieurs adjoints.

Les Ados



Spécialiste de l'accueil d'ados depuis plus de 25 ans, nous connaissons bien les besoins et attentes de cette tranche d'âge.

La Valise



Petits conseils : préparez la valise avec votre enfant.
La gestion du linge : pour les séjours supérieurs à 8 jours, le linge est lavé par nos soins.

Les tout-petits



Côté Enfant : préparer l'enfant à partir nous paraît très important. Côté Parents : maman et papa doivent aussi se préparer.

Journée type



La journée type fait partie du projet pédagogique de chaque directeur. Elle permet à l'enfant de trouver des repères dans ses vacances et d'être rassuré.



Petits bobos



Une assistante sanitaire est présente sur le centre afin de gérer ces petits bobos. Cette personne est titulaire de l'AFPS ou du PSCI.

L'hygiène



L'animateur responsable de l'enfant veille à sa toilette, au brossage réguliers des dents, au lavage des mains et bien évidemment à la douche quotidienne.

Le Médecin



Votre enfant tombe malade, il n'est peut-être pas nécessaire de venir le récupérer en urgence. Dès le diagnostic du médecin posé vous êtes informé.

Traitements médicaux



Votre enfant a été malade avant la colo et/ou a un traitement en cours. L'assistante sanitaire, s'occupera de donner le traitement à votre enfant.

Les repas



Posologie : matin, midi, goûter et soir !
Les repas sont confectionnés par nos propres équipes de cuisine.

L'argent de poche



Afin de profiter des joies d'acheter des bonbons ou autres souvenirs, votre enfant peut disposer d'argent de poche. 10 et 20 € est une somme suffisante.

Contacteur mon enfant



Plusieurs solutions s'offrent à vous. Courrier, email, blog de la colo ou téléphone (parfois quelques embouteillages).

Veillée



C'est un moment qu'ils passent avec leur groupe d'enfants, histoire de se détendre après une journée bien remplie d'activités et où tout le monde est présent.

Conformité



Notre association, agréée Jeunesse Éducation Populaire, est soumise à des contrôles sur nos séjours afin de garantir leur conformité.

Paiements



Plusieurs moyens de paiement : Chèques bancaires ou postaux, Cartes Bancaires, American Express, Chèques Vacances ANCV ...

Sécurité



L'équipe pédagogique veille en permanence à la sécurité de vos enfants. Elle se doit de les surveiller dans les activités et dans les temps plus informels.

Ride'in Plagne



Effectif | 24



9/11 ans



12/14 ans



15/17 ans

A partir de | 810€



Où je pars ?

Au cœur des **Alpes**, dans un petit village savoyard perché à 1250 m d'altitude. Notre centre de vacances bénéficie d'une **situation exceptionnelle** dans la **vallée de la Haute Tarentaise**. Le village typique de Notre Dame Du Pré, tout en étant situé à 6 km de **La Plagne**, station de ski olympique, nous offre le calme et les grands espaces des alpages et forêts de montagne.

Où je dors ?

Le centre est très bien entretenu et de **grand confort** : nous dormons dans des chambres type hôtelière de 2 à 5 lits, toutes équipées d'une salle de bain privative et de toilettes.

La maison dispose de nombreux espaces intérieurs communs : 3 salles d'activités, 1 salle de jeux (baby-foot, ping-pong), d'un coin salon pour se retrouver, discuter, d'une bibliothèque et ludothèque pour se poser ou jouer.

Situé aux pieds des pistes de Notre-Dame-du-Pré, le Chalet Gai-Soleil est très proche du domaine skiable de La Plagne (à 10 minutes) qui offre plus de **225 km d'espace de glisse** avec ses **134 pistes**.

Enneigement et sensations assurés !

La vie à la colo

Dans le centre, toutes les tranches d'âge ont un fonctionnement qui lui est propre avec des animateurs référents (heure de coucher, veillées, ...). Tous les groupes évoluent dans un climat d'échange, chacun donne ses idées et est acteur de ses vacances s'il le souhaite.

Activités

De la forêt de Montchavin aux canyons de La Grande Rochette en passant par le glacier de Bellecôte, c'est du ski en 3 dimensions qui t'attend !

- **Ski** : pratique quotidienne (5 à 6 h) en mode loisirs et découverte.
- **Snowboard** : pratique quotidienne (5 à 6 h) avec accès aux pistes dédiées du snowpark, riche en espaces de slalom, bosses, dénivelés, corniches, tables de saut, pour des évolutions des plus libres aux plus techniques. Accès possible à toutes les pistes de la station.
- **Cours ESF** proposés aux débutants avec passage des étoiles en fin de séjour.

Après l'effort, le réconfort d'un déjeuner sur les pistes ou au chalet. Repas savoyard, jeux et veillées inscrits au menu détente

Pratique : Cours de Ski & Casques fournis !

Formalités : Préciser à l'inscription l'option choisie : Ski ou Snow (+35€).

DATES	DUREE	PRIX
28/12/19 au 04/01/20	8 J	850 € N
09/02/20 au 16/02/20	8 J	850 € H
16/02/20 au 23/02/20	8 J	850 € H
04/04/20 au 11/04/20	8 J	810 € P
11/04/20 au 18/04/20	8 J	810 € P

Départs :
MONTPELLIER (+100€),
PARIS (+180€).



Destination Flocon !!



Effectif | 24



6/11 ans

A partir de | 800€



Où je pars ?

Au cœur des **Alpes**, dans un petit village savoyard perché à 1250 m d'altitude. Notre centre de vacances bénéficie d'une **situation exceptionnelle** dans la **vallée de la Haute Tarentaise**. Le village typique de Notre-Dame-Du-Pré, tout en étant situé à 6 km de **La Plagne**, station de ski olympique, nous offre le calme et les grands espaces des alpages et forêts de montagne.

Où je dors ?

Le centre est très bien entretenu et de **grand confort** : nous dormons dans des chambres type hôtelière de 2 à 5 lits, toutes équipées d'une salle de bain privative et de toilettes.

La maison dispose de nombreux espaces intérieurs communs : 3 salles d'activités, 1 salle de danse, 1 salle de jeux (baby-foot, ping-pong), d'un coin salon pour se retrouver, discuter, d'une bibliothèque et ludothèque pour se poser ou jouer

Situé aux pieds des pistes de Notre-Dame-du-Pré, le Chalet Gai-Soleil est très proche du domaine skiable de La Plagne (à 10 minutes) qui offre plus de **225 km d'espace de glisse** avec ses **134 pistes**.

Enneigement et sensations assurés !

La vie à la colo

Dans le centre, toutes les tranches d'âge ont un fonctionnement qui lui est propre avec des animateurs référents (heure de coucher, veillées...). Tous les groupes évoluent dans un climat d'échange, chacun donne ses idées et est acteur de ses vacances s'il le souhaite.

Activités

Un séjour à la montagne, qui te permettra de découvrir le ski ou de te perfectionner. Des vacances qui s'adaptent à ton rythme !

Des **cours ESF** te seront proposés si tu es débutant avec le **passage de la médaille** en fin de semaine. Si tu maîtrises davantage le ski, tu partiras accompagné d'un animateur sur les différentes pistes de Montalbert ou de La Plagne. Tu profiteras des **pistes enneigées** et du soleil à la demi-journée ou à la journée, l'activité étant adaptée à chacun selon son envie et son niveau.

Les **joies de la montagne** en hiver, c'est aussi partir en promenade en **raquettes** au cœur des forêts, écouter les plus belles **légendes de Savoie** lors d'une sortie en compagnie de notre conteuse, visiter une ferme savoyarde ... Le plaisir du ski mais pas que !!

Pratique : Cours de Ski & Casques fournis !

Départs/Retours le dimanche : le samedi, à toi les pistes sans encombrement, et le dimanche, vive les routes sans bouchons ! (Pas d'inquiétude pour les parents, retour en début d'après-midi)



Départs :

MONTPELLIER (+100€),
PARIS (+180€).

DATES	DUREE	PRIX	
28/12/19 au 04/01/20	8 J	840 €	N
09/02/20 au 16/02/20	8 J	840 €	H
16/02/20 au 23/02/20	8 J	840 €	H
04/04/20 au 11/04/20	8 J	800 €	P
11/04/20 au 18/04/20	8 J	800 €	P

Effectif | 15
Par tranche d'âge



A partir de | 730€



Où je pars ?

Au cœur des **Alpes**, dans un petit village savoyard perché à 1250 m d'altitude. Notre centre de vacances bénéficie d'une **situation exceptionnelle** dans la **vallée de la Haute Tarentaise**. Le village typique de Notre-Dame-Du-Pré, tout en étant situé à 6 km de **La Plagne**, station de ski olympique, nous offre le calme et les grands espaces des alpages et forêts de montagne.

Où je dors ?

Le centre est très bien entretenu et de **grand confort** : nous dormons dans des chambres type hôtelière de 2 à 5 lits, toutes équipées d'une salle de bain privative et de toilettes. La maison dispose de nombreux espaces intérieurs communs : 3 salles d'activités, 1 salle de danse, 1 salle de jeux (baby-foot, ping-pong), d'un coin salon pour se retrouver, discuter, d'une bibliothèque et ludothèque pour se poser ou jouer.

La vie à la colo

Dans le centre, toutes les tranches d'âge ont un fonctionnement qui lui est propre avec des animateurs référents (heure de coucher, veillées, ...). Tous les groupes évoluent dans un climat d'échange, chacun donne ses idées et est acteur de ses vacances s'il le souhaite. Au sein de ce même chalet, des séjours ski sont accueillis en parallèle.

Activités

Artiste en puissance ou star de demain, ce séjour est fait pour toi !

Tu es fan de chorégraphies, passionné du rythme, tu as le groove dans la peau, quel que soit ton niveau, viens partager ta passion de la **danse** et du **chant** avec notre équipe. A travers des ateliers mis en place tout au long du séjour, tu pourras perfectionner tes pas de **danse**, tes répliques de **théâtre**, ton **chant**,... Tes talents artistiques seront également mis à l'épreuve pour la création des décors. A la clé, en fin de séjour, un spectacle sous les **feux des projecteurs**, présenté aux autres participants. D'autres animations agrémentent le séjour : randonnées, visites, grands jeux, jeux de plein air, veillées, ...



DATES	DUREE	PRIX
28/12/19 au 04/01/20	8 J	730 € N
04/04/20 au 11/04/20	8 J	730 € P
11/04/20 au 18/04/20	8 J	730 € P

Départs :
MONTPELLIER (+100€),
PARIS (+180€).



Passeport pour la Neige



Effectif | 15
Par tranche d'âge



A partir de | 695€



Où je pars ?

Bienvenue au cœur du parc naturel régional des Pyrénées-Orientales, près de la frontière espagnole et de Font-Romeu !

Dynamique et attrayante, Les Angles font partie du domaine des Neiges Catalanes fédérant 7 stations de ski alpin dont l'un des plus grands espaces de ski nordique des Pyrénées. La station s'est dotée de nombreux équipements sportifs et de loisirs, notamment autour du Lac de Matemale. Près de 220 canons à neige pour 40 km de pistes garantissent un enneigement optimal durant toute la saison !

Où je dors ?

Le centre de vacances comprend de multiples chambres de 3 à 6 lits simples ou superposés, avec espaces de rangement et sanitaires communs.

Le centre compte également une salle de jeux (ping-pong, baby-foot), des salles d'activités, un espace de restauration et une salle détente avec cheminée pour les veillées au coin du feu.

La vie à la colo

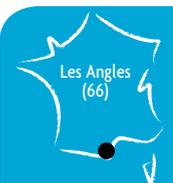
La journée commence avec un petit-déjeuner copieux, pour ensuite partir en activité. Le déjeuner se prend au chalet ou sur les pistes. Le soir, après la toilette et le repas, commence la veillée, moment convivial entre jeunes, repos bien mérité après ta journée bien remplie...

Activités

L'essentiel 100 % neige ! Tu veux passer tes vacances à la neige sans forcément skier ... Alors profite de ton passeport pour la neige !

Tous les jours, dans un esprit de loisir, pars à la découverte du « Capcir » et essaye-toi à diverses activités de neige :

- Promène-toi en **raquettes**, pour t'immerger dans un silence ouaté,
- Ballade-toi en **chiens de traîneaux**, pour partager un moment magique avec les **Huskys**,
- Visite le plus haut **four solaire** du monde à **Odeillo**.
- Teste ton équilibre à la **patinoire**,
- Eclate-toi avec le **Snake Gliss**, luge collective qui se pratique à la fermeture des pistes,
- Découvre le **parc animalier** des Angles.



Départs :

MONTPELLIER (+50€),
BEZIERS (+50€),
NARBONNE (+50€),
PERPIGNAN (+50€),
TOULOUSE (+55€).

DATES	DUREE	PRIX
08/02/20 au 15/02/20	8 J	695 €
15/02/20 au 22/02/20	8 J	695 €

Effectif **20** Par tranche d'âge **6/11 ans** **12/14 ans** **15/17 ans** **A partir de 795€**



Où je pars ?

Bienvenue au cœur du parc naturel régional des Pyrénées-Orientales, près de la frontière espagnole et de Font-Romeu ! Dynamique et attrayante, Les Angles font partie du domaine des Neiges Catalanes fédérant 7 stations de ski alpin dont l'un des plus grands espaces de ski nordique des Pyrénées. La station s'est dotée de nombreux équipements sportifs et de loisirs, notamment autour du Lac de Matemale. Près de 220 canons à neige pour 40 km de pistes garantissent un enneigement optimal durant toute la saison !

Où je dors ?

Le centre de vacances comprend de multiples chambres de 3 à 6 lits simples ou superposés, avec espaces de rangement et sanitaires communs. Le centre compte également une salle de jeux (ping-pong, baby-foot), des salles d'activités, un espace de restauration et une salle détente avec cheminée pour les veillées au coin du feu. Bons points : accès direct aux pistes depuis le centre et salle hors-sac pour le repas de midi sur les pistes !

La vie à la colo

La journée commence avec un petit-déjeuner copieux, pour ensuite partir en activité. Le déjeuner se prend au chalet ou sur les pistes. Le soir, après la toilette et le repas, commence la veillée, moment convivial entre jeunes, repos bien mérité après ta journée bien remplie...

Activités

Fan de ski et de sensations fortes, bienvenue sur le séjour Ski Passion ! Le domaine t'attend pour avaler les pistes ... Moments de fun et ambiance assurée ! A fond la glisse !

Tu pratiqueras **quotidiennement** (5 à 6 h) le **ski** ou le **snow** (pour les plus de 10 ans) dans un esprit de loisir et de découverte. Des pistes adaptées te raviront si tu es un amateur de freeride !

Cours de ski (inclus) et **passage des étoiles** en fin de séjour si tu le désires, avec préparation des moniteurs d'une école de ski de la station.

Bien sûr, après ces moments de dépense physique, nous te réservons des temps de détente : jeux, veillées, ...

Pratique : *Cours de Ski & Casques fournis !*

Formalités : *Préciser à l'inscription l'option choisie : Ski ou Snow (+35€) uniquement + de 10 ans..*

DATES	DUREE	PRIX	
28/12/19 au 04/01/20	8 J	795 €	N
08/02/20 au 15/02/20	8 J	795 €	H
15/02/20 au 22/02/20	8 J	795 €	H
04/04/20 au 11/04/20	8 J	795 €	P

Départs :
 MONTPELLIER (+50€),
 BEZIERS (+50€),
 NARBONNE (+50€),
 PERPIGNAN (+50€),
 TOULOUSE (+55€).



Song & Dance

Effectif | 8
Par tranche d'âge



A partir de | 500€



Où je pars ?

Entre **Cévennes** et **Méditerranée**, se trouve Montoulieu. Petit village à 30 min de Montpellier, il est constitué en grande majorité de mas agricoles isolés. On peut notamment trouver la chèvrerie et ses fromages, l'élevage de canards et ses terrines, le domaine viticole et ses jus de raisin bio, l'apiculteur et son miel, ...

Ce lieu profite d'une belle situation géographique avec plusieurs **sites culturels et touristiques** à proximité : le musée de la soie, la Grotte des Demoiselles, ... C'est également le point de départ de belles randonnées (dont celle du Castellas) et de nombreux sports de pleine nature peuvent s'y pratiquer.

Où je dors ?

Non loin du village, se trouve le Mas Bruyères. **Ancienne ferme rénovée**, elle dispose aujourd'hui de la partie gîte, composée de 10 chambres de 2 à 6 lits, chacune équipée d'une salle de bain et de toilettes ; une grande salle de restauration avec cheminée, une cuisine équipée et un espace détente (jeux, lecture, ...).

2 hectares de terrain comprennent un préau avec baby-foot, un terrain de jeux, une piscine.

La vie à la colo

Ces installations te permettront de respecter un rythme de vacances (avec lever et petit-déjeuner échelonnés), dans un climat de convivialité avec tes copains ! Au sein de ce même gîte, des séjours sportifs sont accueillis en parallèle.

Tu seras associé à l'organisation de la vie collective (mise en place des repas, entretien des chambres, ...) et des animations.

Activités

Faire la fête, te donner en spectacle, chanter, bouger, danser font partie de ton quotidien ? Rejoins-nous et épate-nous par ta créativité et tes talents artistiques en plongeant dans l'univers de la danse et du chant !

Tu es fan de chorégraphies, passionné du rythme, tu as le groove dans la peau, quel que soit ton niveau, viens partager ta passion de la **danse** et du **chant** avec notre équipe.

A travers des ateliers mis en place tout au long du séjour, tu pourras perfectionner tes pas de **Hip-Hop, Break, Dancehall, Modern Jazz, ...** A la clé, en fin de séjour, un spectacle sous les **feux des projecteurs**, présenté aux autres participants.

D'autres animations agrémentent le séjour : randonnées, jeux de plein air, pique-niques, veillées, ping-pong, baby-foot.



Départs :

MONTPELLIER (+20€),
BEZIERS (+30€),
NARBONNE (+35€),
TOULOUSE (+65€).

DATES	DUREE	PRIX
04/04/20 au 11/04/20	8 J	500 €
11/04/20 au 18/04/20	8 J	500 €
04/04/20 au 18/04/20	15 J	930 €

Activités Sportives à la Carte

Effectif | **16**
Par tranche d'âge



A partir de | **550€**



Où je pars ?

Entre **Cévennes et Méditerranée**, se trouve Montoulieu. Petit village à 30 min de Montpellier, il est constitué en grande majorité de mas agricoles isolés. On peut notamment trouver la chèvrerie et ses fromages, l'élevage de canards et ses terrines, le domaine viticole et ses jus de raisin bio, l'apiculteur et son miel, ...

Ce lieu profite d'une belle situation géographique avec plusieurs **sites culturels et touristiques** à proximité : le musée de la soie, la Grotte des Demoiselles, ... C'est également le point de départ de belles randonnées (dont celle du Castellas) et de nombreux sports de pleine nature peuvent s'y pratiquer.



Où je dors ?

Non loin du village, se trouve le Mas Bruyères. **Ancienne ferme rénovée**, elle dispose aujourd'hui de la partie gîte, composée de 10 chambres de 2 à 6 lits, chacune équipée d'une salle de bain et de toilettes ; une grande salle de restauration avec cheminée, une cuisine équipée et un espace détente (jeux, lecture, ...).

2 hectares de terrain comprennent un préau avec baby-foot, un terrain de jeux, une piscine.

La vie à la colo

Ces installations te permettront de respecter un rythme de vacances (avec lever et petit-déjeuner échelonnés), dans un climat de convivialité avec tes copains !

Tu seras associé à l'organisation de la vie collective (mise en place des repas, entretien des chambres, ...) et des animations.

Activités

Les beaux jours arrivent, la neige est déjà loin, à toi les activités de plein air ! Il est grand temps de quitter imperméables et doudounes pour laisser place aux shorts, baskets et casquettes.

Pas le temps de t'ennuyer avec **au moins une activité sportive par jour** ! Lance-toi sur la voie que tu auras choisie à travers les **falaises du Thaurac**, rampe dans les **boyaux souterrains** des grottes cévenoles (spéléologie), affronte les **ponts de singe**, les passerelles, les tyroliennes sur notre **via-ferrata** surplombant la vallée de l'Hérault.

Profite des sentiers environnants pour **pédaler comme un fou** en VTT, **pagaie** encore **plus vite** sur la rivière en canoë (si les conditions météo le permettent) Equitation, tir à l'arc ou randonnées pourront également être au programme !

D'autres animations agrémenteront ton séjour : grands jeux, jeux de plein air, pique-niques, veillées, ping-pong, baby-foot.

Bref, pas une minute à toi !

Formalités : *Test d'aisance aquatique obligatoire pour la pratique des activités nautiques (conforme à l'arrêté du 25 avril 2012).*

DATES	DUREE	PRIX	
04/04/20 au 11/04/20	8 J	550 €	P
11/04/20 au 18/04/20	8 J	550 €	
04/04/20 au 18/04/20	15 J	990 €	

Départs :
MONTPELLIER (+20€),
BEZIERS (+30€),
NARBONNE (+35€),
TOULOUSE (+65€).



Eurotour

Effectif | 15 à 25



14/17 ans

A partir de | 1360€

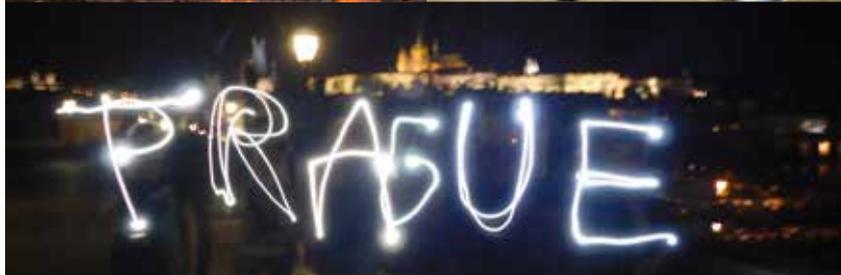


Où je pars ?

De Milan à Amsterdam, en passant par les plus grandes villes d'Europe, un « rail-trip » qui te permettra de découvrir la variété et la richesse des plus belles métropoles de ce continent, des paysages aux modes de vie, en passant par la gastronomie et la culture des différents lieux traversés.

Où je dors ?

Auberge de jeunesse.



La vie à la colo

Un itinéraire nécessitant au niveau des participants une envie de découverte, un goût pour l'aventure et l'itinérance en voyageant « léger ». De vraies vacances construites avec chacun, favorisées par le petit effectif du groupe.

Activités

Découvre un itinéraire en train, qui te fera voyager entre Histoire et renouveau à travers les multiples cultures urbaines.

Chargé de ton sac à dos, d'un brin de motivation et d'une envie de découverte, tu intégreras le groupe de jeunes voyageurs, qui attraperont les trains qui les dirigeront à la découverte des édifices les plus majestueux.

Première étape à **Milan**, ville de mode, de design jeune, branchée et dynamique, avec un véritable héritage architectural et artistique. Tu pourras faire du « lèche-vitrines » à la Highline Galleria, déambuler dans les quartiers de Brera ou Navigli, visiter le Duomo ou pique-niquer dans le parc du château.

Ton voyage te mènera ensuite à **Munich**, capitale bavaroise avec son fameux Oktoberfest, le quartier de la Marienplatz et ses activités frénétiques, ses surfeurs du Jardin Anglais ou son parc olympique et sa fête foraine.

Ton périple se poursuivra à **Prague**, ville aux cent clochers, l'une des plus belles du monde, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Entre le château, sa ruelle d'Or et la cathédrale Saint-Guy, le Pont Charles, la vieille ville, du pédalo sur la Vltava ou la dégustation du Trdelník, tu n'auras pas le temps de t'ennuyer !

Puis tu rejoindras **Berlin**, ville chargée d'Histoire, où tu découvriras l'East Side Gallery, ce morceau du Mur couvert de fresques, l'île aux Musées ou encore le quartier Mitte avec la porte de Brandebourg ou le Bundestag. Les « balades by night » te montreront les plus célèbres monuments dans leurs habits de lumière.

Ton expédition touchera à sa fin à **Amsterdam**, capitale culturelle animée des Pays-Bas, connue dans le monde entier pour son esprit de liberté. Une location de vélos te conduira à travers son vieux centre-ville et ses canaux, dans la maison d'Anne Franck ou faire du shopping au quartier Jordaan.

Prêt(e) à boucler ton sac à dos ?

Formalités : Carte d'identité + sortie de territoire ou passeport en cours de validité + carte européenne assurance maladie.

Utilisation du «Pass InterRail».

Europe
(Itinérant)



Départs :
Montpellier,
Toulouse,
Lyon,
Paris.

DATES	DUREE	PRIX
04/04/20 au 17/04/20	14 J	1 360 €

6 Accueils de Loisirs

Mercredis
& vacances
scolaires



3/12 ans



Suivez toutes nos
actualités sur nos pages
«ALSH VacancesEvasionOfficiel»



Ville de
Montpellier



Ville de
Jacou



Pour plus d'infos

Demandez notre fly



Maternel & primaire

Lieux

Arceaux

✓ Mozart/Morisot

60 Av. d'Assas - 34000 MONTPELLIER / Tél. 06 70 15 91 09

✓ Goethe/Langevin

3 rue des Coronilles - 34000 MONTPELLIER / Tél. 06 95 39 42 16

Antigone

✓ Anthonioz De Gaulle/Jaurès

10 Chemin des Barques - 34000 MONTPELLIER / Tél. 06 51 81 31 91

Gare

✓ Florian/Simon

49 Rue de la Méditerranée - 34000 MONTPELLIER / Tél. 06 95 41 81 47

Métropole

✓ Jacou

Salle Françoise Dolto - 34830 JACOU / Tél. 06 40 42 18 78

✓ Vendargues

Groupe scolaire Andrée Cosso - Rue du 8 Mai 1945 - 34740 VENDARGUES
Tél. 06 40 42 18 62



Coup d'Pouce au Départ

Partir en Colo, oui ! Mais un petit coup de pouce financier n'est jamais de refus !

Vous êtes-vous renseignés ?

Pour les familles :

- Certains organismes vous aident à financer le départ de vos enfants en colos : CAF, MSA, CCAS, Aides Municipales, Chèques Vacances, Aides de votre CE, ... N'hésitez-pas à les contacter une fois votre choix fait dans notre catalogue (durée et prix définis), vous pouvez peut-être y prétendre.
- Des facilités de paiement peuvent être demandées auprès de nos hôtesses d'accueil, chaque situation personnelle étant étudiée (plusieurs séjours pour une famille nombreuse, paiements en plusieurs fois, ...)

Pour les groupes (CE, Institutions, Collectivités, ...) :

- Le Catalogue ouvert : Votre collectivité participe à un pourcentage du prix du séjour sur notre catalogue. Vous faites le choix, ils financent !
- Les séjours conventionnés : Vous, collectivité, vous sélectionnez un ou plusieurs séjours dans notre catalogue. Vous diffusez à vos adhérents qui n'ont plus qu'à faire le choix, les tarifs ont déjà été négociés pour vous !
- Un 100% sur mesure : Vous avez un projet, des envies : confiez-nous les ! Notre service Groupes les étudiera et créera pour vous un séjour sur mesure !

N'hésitez pas à contacter notre service Groupes au 04 99 13 71 10.

Ils nous font confiance :

Ville de Montpellier – Sanofi-Aventis – DELL – AREVA – SPF – CNRS – INSERM - EFS – CIRAD – SNCF

Conditions particulières



Conçus pour les jeunes, nos séjours sont agréés par les services de la Jeunesse et des Sports, ce qui implique le respect des normes en vigueur tant au point de vue pédagogique, sanitaire, que de la sécurité.

INSCRIPTION

L'inscription dans un séjour est soumise à l'adhésion à l'Association et au paiement de la cotisation. Cette cotisation n'est pas incluse dans le prix des séjours et son montant est indiqué dans le descriptif. Elle n'est jamais remboursable.

NOUS RETOURNER

- 1 fiche d'inscription par jeune soigneusement remplie.
- 1 chèque de 30 % du prix du séjour arrondi à 5 € près, libellé à l'ordre de Vacances-Evasion, correspondant à un acompte à valoir sur le prix du séjour.

Vous recevrez en retour une confirmation d'inscription ainsi que des documents qui vous serviront à compléter le dossier : fiche sanitaire ...

Le solde du paiement sera effectué au plus tard 21 jours avant le début du séjour.

INSCRIPTION TARDIVE

En cas d'inscription dans les 21 jours précédant le départ vous devez nous adresser l'intégralité du prix du séjour.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Tout manquement grave à la discipline sera signalé aux responsables et l'exclusion pourra être prononcée. En cas d'exclusion le remboursement du séjour ne sera pas alors exigible.

PRIX

Les prix des séjours ont été calculés en fonction des parités monétaires en vigueur à la date d'impression. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. Ils sont confirmés sur votre facture au moment de l'inscription.

Des fluctuations économiques, modifications de prix, peuvent amener à modifier des prix selon les dispositions légales. Sont compris : l'hébergement, la pension complète, les activités, l'encadrement, le matériel, le transport (nous contacter en cas de problèmes de lieux), l'assurance (responsabilité civile), le fonctionnement des séjours. Certains lieux de départ sont soumis à des suppléments.

AIDES AUX VACANCES

Les organismes suivants peuvent, sous certaines conditions, verser des aides pour couvrir une partie du solde du montant du séjour : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Comités d'Entreprise, services sociaux, associations caritatives (renseignez-vous).

ANCV : chèques vacances acceptés.

Paiement possible en plusieurs fois.

ANNULATION

L'organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant de modifier ou d'annuler un séjour. Les annulations doivent être notifiées par écrit pour être enregistrées.

Vous pouvez souscrire une assurance annulation (4% du prix du séjour avec un minimum de 17 €).

CONDITIONS D'ANNULATION

- + de 30 jours avant le départ 10 % du prix du séjour correspondant aux frais de dossier.
- entre 30 jours et 21 jours, 25 % du prix du séjour.
- entre 20 jours et 08 jours, 50 % du prix du séjour.
- entre 07 jours et 02 jours, 75 % du prix du séjour.
- - de 02 jours 100 % du prix du séjour restent acquis à l'association.

RAPATRIEMENT DISCIPLINAIRE

Si un jeune ne respecte pas les règles, se met en danger volontairement ou influence négativement la vie du groupe, un rapatriement disciplinaire sera envisagé. Tous les frais liés

à cet éventuel rapatriement disciplinaire seront à la charge des responsables de l'enfant.

RÉCLAMATIONS

Elles seront faites par lettre recommandée directement auprès de l'organisateur qui veillera à l'amélioration de la qualité des séjours et agira auprès des responsables des séjours si besoin. Toutefois la responsabilité de l'association n'est pas engagée en cas de perte, de détérioration, de vol d'affaires personnelles, d'objets de valeur, d'espèces.

FRAIS MÉDICAUX

Il est possible que Vacances Evasion fasse l'avance de frais médicaux (honoraires médicaux, radios, médicaments, etc...) pour un participant. Dans cette éventualité, à la fin du séjour, vous recevrez une facture correspondant aux frais médicaux avancés. Dès réception de votre règlement, nous vous retournerons la feuille de soins que vous adresserez à votre Caisse de Sécurité Sociale afin d'en obtenir le remboursement, puis à votre mutuelle pour le complément.

Si vous bénéficiez de la CMU (Couverture Mutuelle Universelle) en cours de validité vous êtes dans l'obligation de nous la fournir avant le départ. Sans cette dernière, nous nous verrons dans l'obligation de vous facturer l'ensemble des frais engagés.

UTILISATION DE L'IMAGE

Vacances Evasion se réserve le droit d'utiliser les photos prises lors de ses séjours pour illustrer ses brochures et ses documents de présentation, sauf avis contraire du participant, de ses parents ou de son représentant légal. Dans ce cas, il vous suffit de nous en informer par courrier.

ACCEPTATION

La participation à l'un des séjours décrits implique la pleine et entière acceptation des présentes conditions et informations générales.

Conditions générales de vente

Reproduction littérale des articles 95 à 103 du décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

Art.95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transport, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art.96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1 - la destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés ;
- 2 - le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3 - les repas fournis ;
- 4 - la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5 - les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6 - les visites, les excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7 - la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8 - le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9 - les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ;
- 10 - les conditions d'annulation de nature contractuelles ;
- 11 - les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102, et 103 ci-après ;
- 12 - les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ;
- 13 - l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assurance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

Art.97 - l'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci, le vendeur ne se soit réservé expressement le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelles mesures cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les

modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat

Art.98 - le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter :

- 1 - le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- 2 - la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3 - les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ;
- 4 - le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5 - le nombre de repas fournis ;
- 6 - l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7 - les visites, les excursions et autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8 - le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ;
- 9 - l'indication, s'il y a lieu des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans des ports ou des aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10 - le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour.
- 11 - les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12 - les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être réalisée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13 - la date limite de formation de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimum de participants conformément aux dispositions de 7° de l'article 96 ci-dessus ;
- 14 - les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15 - les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessous ;
- 16 - les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur.
- 17 - les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (n° de police et nom de l'assureur) ainsi que celle concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- 18 - la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19 - l'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au mois dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a - le nom, l'adresse, le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur, ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou

à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contrat avec le vendeur ;

b - pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.

Art.99 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours.

Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Art.100 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision de prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations de prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférent, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cour de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Art.101 - Lorsque avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut sans préjudice de recours en réparation pour dommage éventuellement subis, et après avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées,
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur, un avenant au contrat précisant les modifications est alors signé par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Art.102 - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception; l'acheteur sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées; l'acheteur reçoit dans ce cas une indemnité au mois égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord à l'amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Art.103 - Lorsque après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommage éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur, sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur, pour des motifs valables, fournir à l'acheteur sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalente vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Sa colo, votre avis



il veut revenir....

Mon fils s'est régalé, très bonne ambiance et excellente équipe d'encadrement. Seul bémol aurait aimé skier un peu plus "fort"

Parents de Julien (14 ans)



Retour de Tom il est ravi

Tom a passé une semaine à Montoulieu pendant les vacances de la Toussaint 2018 il est parti seul, sans aucun copain.... un peu inquiet au départ et nous est revenu ravi de son séjour. Il est prêt pour partir cet hiver au ski. Très belle équipe d'accompagnants et de nombreuses activités proposées tout en respectant des temps de repos pour les enfants. Bravo à tous et continuez dans ce sens.....

Parents de Tom (9 ans)



LA PLAGNE

Découverte du ski site agréable bon séjour.

Parents de Margaux (14 ans)



Séjour aux Angles

Nicolas est très heureux de son séjour; dommage que l'on ne puisse pas avoir d'autres infos de la part des moniteurs.

Parents de Nicolas (7 ans)



Bien

Alexandre s'est régalé. Il est revenu avec sa 2ème étoile fier comme un coq. Par contre pour moi en tant que maman j'ai eu beaucoup de mal à joindre mon fils au téléphone le soir pour ne l'avoir eu qu'une seule fois (le mardi) après avoir tenté tous les soirs ... Et déçue que cette année il n'y ait pas de photos de leur semaine de ski.

Parents de Alexandre (7 ans)



Passeport pour la glisse

Le séjour de Krystal s'est très bien passé. Elle était ravie, elle a passé une super semaine s'est fait des copines et a pu apprendre à skier. Je recommande vivement aux parents et aux enfants ce séjour. Bravo Vacances Évasion pour votre professionnalisme!!

Parents de Krystal (12 ans)



Vacances à cheval

Comme depuis deux ans, Margaux a passé un très bon séjour et serait bien restée une semaine de plus.

Merci à toute l'équipe.

Parents de Margaux (11 ans)



Destination flocon

Ma fille a été très contente de son séjour.

Parents de Emma (10 ans)

Plus d'avis sur
www.vaceva.com



- **Gîte de Cazilhac**

Graine de Cuistot : 6/12 ans. De la terre à la casserole...

Experts Scientifiques... !! : 6/12 ans. S'éclater en réalisant expériences et enquêtes...

- **Mas Bruyères**

Cocktail "Mini Pouce" : 9/12 ans. Tir à l'arc, grimper, spéléologie, bivouac...

Escapades en Cévennes : 13/17 ans. Canyoning, escalade, VTT...

- **L'Espiguette**

Le monde subaquatique : 13/17 ans. Plongée, stage, plage...

Vacances au fil de l'eau : 12/15 et 15/18 ans. Planche à voile, aquacity, descente de l'Hérault en canoë-kayak, canyoning, plongée, baignade...

- **Saint-Bauzille-de-Putois**

Vacances en Méditerranée : 9/12 ans. Côté terre (VTT, escalade...) et eau (paddle, canoë...)

Coctail Sportif : 13/17 ans. Spéléologie, VTT, escalade, via-ferrata, tir à l'arc, canoë, kayak-polo...

- **Esprit sac à dos**

Great Britain Tour : 14/17 ans. Découverte "rail-trip" de la Grande Bretagne et de l'Irlande...

Les Mondes Merveilleux : 13/17 ans. Itinérance en France à travers des parcs d'attractions, des sites naturels, des monuments...

Parcs et Plages à Calella : 12/17 ans. A la découverte des parcs d'attraction et des plages.

... Info-Resa sur www.vaceva.com



Hiver
Printemps
2019/20

Pour nous contacter

Par courrier, téléphone ou sur place



Association Vacances-Evasion Bureau Antigone
Immeuble Jacques Cartier
394, rue Léon Blum
34000 Montpellier



Tél. : 04 99 13 71 10
Fax : 04 99 13 71 11



web : www.vaceva.com



E-mail : info@vaceva.com



du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

